

Glossaire

Anthropique : relatif aux activités humaines (industrie, agriculture, etc.).

Aragonite : minéral composé de carbonate de calcium naturel de formule CaCO_3 . L'aragonite se distingue de la calcite par son système cristallin.

Azote réactif : une des formes de l'azote (diazote, nitrate, nitrite, ammoniac, azote organique).

Bassin-versant : aire d'alimentation d'un cours d'eau ou d'un lac, délimitée par des lignes de partage des eaux. Les résultats sont présentés ici à l'échelle des sous-bassins hydrographiques définis pour répondre à la directive européenne (2000/60/CE) établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, dite « directive-cadre sur l'eau » (DCE).

Bilan radiatif de la Terre : bilan des rayonnements solaires entrant et sortant de l'atmosphère.

Biocapacité : capacité des écosystèmes à fournir des matières biologiques utiles et à assimiler des déchets générés par les hommes en utilisant les modes de gestion et les technologies d'extraction existantes (définition du *Global Footprint Network*).

Biomasse : matière organique, non fossile, d'origine biologique, pouvant être utilisée comme matière première biogène dans l'approvisionnement alimentaire ou dans d'autres produits, ou encore, servir de combustible pour produire de la chaleur ou de l'électricité.

Biome : unité écologique de très vaste étendue, recouvrant une fraction d'un ou de plusieurs continents, et caractérisée par un même climat et un ensemble d'espèces végétales et animales qui lui sont spécifiques, comme la toundra, la forêt tropicale humide ou encore la savane.

Budget carbone : estimation des émissions mondiales nettes de CO_2 d'origine anthropique cumulées depuis la période préindustrielle, jusqu'à atteindre un niveau d'émissions nettes nul qui conduirait à limiter le réchauffement climatique à un niveau donné (2 °C par exemple), tout en tenant compte de l'impact des émissions anthropiques d'autres GES. Par extension, estimation de la quantité de CO_2 qu'il est encore possible d'émettre avec le même objectif de limitation du réchauffement climatique, compte tenu du cumul des émissions anthropiques de CO_2 depuis le début de la période industrielle.

Carbonate : en chimie, c'est un sel de l'acide carbonique, caractérisé par la présence de l'ion carbonate, CO_3^{2-} . Associé au calcium, le carbonate de calcium est le constituant essentiel des coquilles et des squelettes des animaux marins, y compris les coraux durs, avec le carbonate de magnésium.

Cycadales : végétal appartenant à la famille des gymnospermes (plantes vasculaires qui produisent des graines non protégées par un fruit) qui se caractérise principalement par sa morphologie ressemblant à celle des palmiers ou des fougères arborescentes.

Cycle biogéochimique de l'azote : cycle qui décrit la succession des modifications subies par les différentes formes de l'azote neutre en formes réactives (diazote, nitrate, nitrite, ammoniac, azote organique) et vice-versa.

Cycle biogéochimique du phosphore : contrairement aux autres cycles biogéochimiques majeurs (azote, carbone), le cycle du phosphore ne possède pas de composante gazeuse et n'affecte pratiquement pas l'atmosphère. C'est donc un élément limitant pour de nombreux écosystèmes terrestres, faute de réservoir atmosphérique.

Écosystème : unité écologique fonctionnelle regroupant un ensemble de populations animales et végétales en interaction constante au sein d'un ou plusieurs habitats naturels ou semi-naturels.

Empreinte carbone : indicateur estimant la quantité de gaz à effet de serre émise par une population pour satisfaire sa consommation au sens large (biens, services, utilisation d'infrastructures), en tenant compte des émissions liées aux importations et aux exportations. L'empreinte carbone de la France permet d'apprécier les pressions globales sur le climat de la demande intérieure française quelle que soit l'origine géographique des émissions. Elle résulte d'un calcul propre au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Elle porte sur la France métropolitaine plus les territoires d'outre-mer appartenant à l'Union européenne et tient compte de trois gaz à effet de serre : le CO_2 , le CH_4 et le N_2O .

Empreinte écologique : surface biologiquement productive de terre et d'eau dont un individu, une population ou une activité a besoin pour produire les ressources qu'elle consomme et absorber les déchets qu'elle génère (définition du *Global Footprint Network*).

Espèce endémique : espèce dont l'ensemble des populations ne se trouve que dans ce territoire. La notion d'endémisme est donc indissociable d'une zone géographique donnée. Par exemple, l'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) vit exclusivement dans les Petites Antilles, rencontré nulle part ailleurs sur Terre.

Espèce inféodée : espèce liée très fortement à un organisme ou à un milieu et qui peut difficilement vivre sans celui-ci.

Eutrophisation : enrichissement excessif des cours d'eau et des plans d'eau en éléments nutritifs comme le phosphore et l'azote, lesquels agissent comme engrais pour les plantes aquatiques. L'eutrophisation se manifeste par la prolifération de végétaux aquatiques et par une diminution notable de la teneur en oxygène de l'eau. Il s'en suit, entre autres, une diversité animale et végétale amoindrie et des usages perturbés.

Gaz à effet de serre (GES) : gaz d'origine naturelle (vapeur d'eau) ou anthropique (liée aux activités humaines) absorbant et réémettant une partie des rayons solaires (rayons infrarouges), phénomène à l'origine de l'effet de serre.

Habitat : ensemble homogène non dissociable constitué, d'une part, d'un biotope (climat local, nature et propriétés physico-chimiques du sol, nature géologique du sous-sol) et, d'autre part, d'une biocénose (communauté d'organismes vivants). Les habitats constituent les milieux de vie des espèces.

Indice Liste rouge (Red List Index–Indice liste rouge) : indice mesurant le risque d'extinction des espèces en relevant les diminutions plus ou moins rapides d'effectifs. Il est construit à l'aide du nombre d'espèces au sein de chaque catégorie de menace de l'UICN et du nombre d'espèces ayant changé de catégorie.

Ion carbonate : ion polyatomique (ou moléculaire) de formule chimique CO_3^{2-} . En minéralogie, un carbonate est un minéral dont la composition chimique est aragonite et calcite CaCO_3 , etc.

IPBES (Intergovernmental science-policy Platform for Biodiversity and Ecosystem Services) : organisation intergouvernementale indépendante ayant pour mission de constituer une interface entre la communauté scientifique et les gouvernants et dont le secrétariat est assuré par les Nations unies (UNEP). Elle contribue à éclairer la prise de décisions politiques par la diffusion d'une connaissance pluridisciplinaire sur la biodiversité et les écosystèmes.

Liste rouge : liste d'espèces classées selon le degré de menaces pesant sur elles, régulièrement révisée, établie à partir d'une méthodologie définie par l'UICN. En France, la réalisation de la Liste rouge nationale est coordonnée par l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) et le comité français de l'UICN.

Mésosfaune : faune de taille intermédiaire entre la microfaune et la macrofaune.

MSA (Mean Species Abundance) : indicateur voisin de l'indice d'intégrité de la biodiversité (IIB) utilisé par le *Stockholm Research Centre* pour fixer une limite planétaire. La MSA traduit l'abondance moyenne des espèces terrestres originelles (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, invertébrés et plantes vasculaires) d'un territoire, rapportée à leur abondance dans les écosystèmes originels non perturbés.

Neutralité carbone : la neutralité carbone est définie par la loi énergie-climat comme « un équilibre, sur le territoire national, entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions par les puits de gaz à effet de serre ». En France, atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 implique une division par 6 des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire par rapport à 1990 (source : MTECT).

Ozone : polluant se formant sous l'effet du rayonnement solaire et de réactions chimiques complexes entre différents polluants, en particulier les oxydes d'azote et les composés organiques volatils.

pH (potentiel hydrogène) : plus le pH d'un liquide est bas, plus le liquide est acide, et plus le pH est élevé, plus le liquide est alcalin ou basique, le pH neutre étant de 7. Le pH moyen des océans se situe autour de 8,25 : c'est ce niveau qui permet un développement optimal de la vie marine. Depuis plusieurs décennies, le pH des océans a tendance à diminuer : il se situerait aujourd'hui autour de 8,14, soit une baisse de 0,1 point de pH.

Pollution : au sens du rapport Meadows, la pollution représente de façon très large tous les phénomènes locaux ou planétaires, qui, au-delà d'un certain seuil, ont des effets négatifs sur la santé humaine et la productivité agricole, de plus en plus grands lorsque la pollution augmente.

Prélèvement net : souvent désigné par le terme « consommation », correspond aux volumes d'eau prélevés qui ne sont pas directement restitués aux milieux aquatiques. Pour plus de détails, voir les [hypothèses retenues](#).

Puits de carbone : réservoir qui capte et stocke le carbone atmosphérique. Le principal puits est le puits océanique, il absorbe entre 2 et 3 milliards de tonnes de carbone, soit 7 à 10 milliards de tonnes de CO_2 représentant un quart environ des émissions résultant des activités humaines. Les autres puits sont les forêts et les tourbières.

Récif corallien : structure naturelle sous-marine construite par les coraux, animaux marins invertébrés qui fabriquent leur squelette calcaire dur à partir de carbonates et de calcium présents dans l'eau de mer. Les récifs coralliens forment des écosystèmes marins parmi les plus riches en biodiversité.

Scénarios RCP (*Representative Concentration Pathway*) : ensemble des quatre scénarios utilisés par le Giec pour estimer les variations du climat futur sur la base d'hypothèses sur les émissions de gaz à effet de serre.

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) : document stratégique, prospectif et intégrateur, opposable à certains niveaux de collectivité. Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) ou, à défaut, les plans locaux d'urbanisme (PLU), les cartes communales ou documents en tenant lieu, ainsi que les plans de déplacements urbains (PDU), les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) et les chartes des parcs naturels régionaux (PNR), doivent prendre en compte les objectifs du SRADDET et être compatibles avec les règles de son fascicule 1.

Science participative ou science citoyenne : programme de collecte d'informations impliquant une participation citoyenne dans le cadre d'une démarche scientifique. Plusieurs programmes de ce type existent pour le comptage des animaux comme ceux de [Vigie-Nature](#).

Service écosystémique : avantage matériel ou immatériel que l'homme retire des écosystèmes : services d'approvisionnement (ressources alimentaires, médicamenteuses, énergétiques, etc.), de régulation

(régulation des risques naturels, épuration naturelle de l'eau, stockage du carbone, etc.) et services socio-culturels (bien-être, activités récréatives et culturelles, etc.).

Sous-bassin hydrographique : sous-unité hydrographique définie par la directive européenne (2000/60/CE) établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, dite directive-cadre sur l'eau. Le territoire de la France métropolitaine est découpé en 33 sous-bassins. Chacun des départements d'outre-mer comporte un seul sous-bassin.

Surface agricole utile (SAU) : concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole. La SAU est composée de terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies artificielles, etc.), surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages), cultures pérennes (vignes, vergers, etc.). Elle n'inclut pas les bois et forêts. Elle comprend en revanche les surfaces en jachère (comprises dans les terres arables).

Surplus d'azote/de phosphore : quantité d'azote/de phosphore apportée en excès par rapport aux besoins des cultures, qui est donc inutilisée par les plantes et reste dans les sols après la récolte avant de parvenir dans l'eau par infiltration ou via l'érosion des sols.